

Publié le 28 mai 2020

Nantes, en attendant le vaccin

Le Covid-19 a stoppé net la programmation des événements. Et l'avenir s'écrit en pointillé. Dans les journaux, Denis Caille, DG de La Cité des Congrès, consulte plus la rubrique médicale que celle de son secteur. Car pour lui, seul le vaccin lèvera les incertitudes.



Depuis bientôt 28 ans, La Cité des Congrès de Nantes, dirigée par la Spl éponyme et dont le capital est composé des 4 grandes collectivités (la Ville de Nantes, Nantes Métropole, le Département et la Région), « s'inscrit parmi les centres de congrès majeurs en France », comme on peut le lire sur son site. Le Covid-19 est passé par là. « On sortait de cinq années records », rappelle Denis Caille, son DG. Série brusquement interrompue. « Il reste bien une date, le 24 août, pour un événementiel pro. Le client la maintient... ». Ce sont en tout plus de 100 dates qui ont été rayées de la programmation, et 77 encore questionnées. « 100 jusqu'à l'été, 77 de plus jusqu'à la fin de l'année. Un tiers de spectacle, deux tiers d'événements pro », énumère le DG. Conséquence : 70 % des 80 salariés sont au chômage partiel. Depuis le déconfinement, le pourcentage a été ramené à 60 %. Les salariés des services finances, RH, relations clients ou prospection ont retrouvé une vie professionnelle à peu près normale... en télétravail. « Jusqu'au 2 juin, j'ai imposé aux salariés de ne pas revenir sur les lieux. Ça reste sensible sur le plan sanitaire... », explique Denis Caille.

« Envisager le pire pour avoir le meilleur »

Se projeter dans l'avenir relève de l'auto-persuasion. « Il faut envisager le pire pour avoir le meilleur », dit le DG. « Habituellement, nous flirtons avec un chiffre d'affaire de 11 M€, dont les deux tiers sont alimentés par le privé. Dans une vision optimiste, je dirais que nous allons en perdre la moitié ». L'absence de visibilité empêche de faire des plans sur la comète. « Il ne faut pas se mentir, seule la confiance du public permettra à notre activité de repartir. Et tant qu'un vaccin ou un traitement efficace ne seront pas mis au point, je ne vois pas des gens venir au spectacle ou parcourir les allées d'un événement sereinement », poursuit-il. Dans l'attente, il faut serrer les dents. « Les annonces d'Emmanuel Macron ont sécurisé les salariés. Nous dépendons de la convention avec Syntec, qui offre une couverture renforcée. Mais une société qui n'a plus de recettes et que des charges est évidemment en danger ». Pas de licenciements en vue, mais des recrutements reportés, des départs non-compensés.

« Un congrès sans contact physique, est-ce que ça du sens ? »

« J'entends parler ici ou là de mutations dans la manière de faire 'congrès'. Nous travaillons nous aussi à ce concept d'hybridation des congrès, mêlant présentiel et relais numériques. Quelle sera la situation à l'automne ? Nous verrons bien... Je le répète, seul le vaccin rassurera tout le monde. Peut-on concevoir un

évènement dans une salle de 2 000 personnes avec 1 000 personnes masquées ? Est-ce que ça donne envie de sortir de chez soi ? Un congrès sans contact physique, est-ce que ça du sens ? Les réponses sont dans les questions. De plus, les organisateurs ne s'y retrouveront pas », conclut Denis Caille. Vivement après-demain...